



Municipalité de Saint-Norbert séance ordinaire du 4 juin 2012

*Municipalité
de St-Norbert*

Sont présents:

M.	André Dauphin, maire
Mme	Louise Lépine, conseillère
Mme	Jacynthe Leduc, conseillère
Mme	Lise L'Heureux, conseillère
MM	Claude Thouin, conseiller
	Guy Paradis, conseiller
	Jocelyn Denis, conseiller est arrivé à 20 h 15

Les membres présents forment le quorum.

Est aussi présente: Mme Martine Laberge directrice générale/secrétair-trésorière, gma grade 1.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h 00 par un moment de réflexion, suggéré par le maire monsieur André Dauphin. Madame Martine Laberge, directrice générale/secrétair-trésorière, gma grade 1, fait fonction de secrétaire.

1.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Jacynthe Leduc, appuyé par monsieur Guy Paradis et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2012.
3. Rapport financier du mois de mai 2012.
4. Conciliation bancaire.
5. Correspondance.
6. Période de questions.
7. Demande de nouveaux appels d'offres des travaux d'asphaltage.
8. Politique des Familles et démarche des Aînés.
9. Remise à la caisse.
10. Congé de paternité de monsieur François Cordey officier municipal.
11. Programme d'aide à l'amélioration du réseau local.
12. Commanditaires du Journal « Le Norbertois ».
13. Nomination des moniteurs (trices) au camp de jour.
14. Fonds AgriEsprit de FAC.
15. Journée de pêche.
16. Animation de la messe.
17. Clôture passage piétonnier.
18. Balises.
19. Résolution d'appui : programme d'assurance-emploi.
20. Résolution d'appui à la municipalité de Saint-Côme: reconnaissance de son titre de capitale Québécoise de la chanson traditionnelle par l'assemblée nationale.
21. Réservoir pour le diesel.
22. Remplacement temporaire de notre inspectrice en urbanisme et en environnement madame Nathalie Raymond.
23. Demande de la Fabrique de Saint-Norbert.
24. Fleurs devant la grotte.
25. Tour CIBC Charles-Bruneau.
26. Dernier repas de l'école.
27. Finissants 6^e année.
28. Dépôt de deux lettres du conseil d'établissement de l'école Sainte-Anne.
29. Paillis à l'école.
30. Appui iniquité dans le financement du réseau de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

31. Plainte concernant la rte 347.
32. Don pour le bingo.
33. Terrain de tennis.
34. Pistes de BMX et de Skate.
35. Dos d'âne sur la rue Huguette.
36. Tempos.
37. Propriété dans le village.
38. Service intermunicipal des loisirs.
39. Internet.
40. HLM.
41. Jeunes au travail Desjardins.
42. Clôture et levée de la session.

2.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2012

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2012, que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal;

POUR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LOUISE LÉPINE, APPUYÉ PAR MONSIEUR CLAUDE THOUIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2012 EST APPROUVÉ.

3.- RAPPORT FINANCIER DU MOIS DE MAI 2012

Le rapport financier est proposé par monsieur Guy Paradis, appuyé par monsieur Claude Thouin et résolu à l'unanimité. Les recettes du mois sont de 254 130,18 \$. Les comptes suivants sont approuvés:

COMPTES À APPROUVER:

960342	Signo Tech (pancarte)	36.79 \$
960343	EBI Environnement (matières recyclables du mois de mars 2012)	493.47 \$
960344	Quincaillerie Piette enr. (pince d'électricien et bâche)	48.97 \$
960345	Monsieur Michel Hogue (activité culturelle pour son enfant)	50.00 \$
960346	Monsieur Alain Lefrançois idem	50.00 \$
960347	Agritex (pièces)	20.95 \$
960348	PG Solutions (enveloppes)	142.31 \$
960349	Xérox (frais de photocopies du 26 mars au 26 avril 2012)	452.48 \$
960350	Joliette Sécurité (boyau d'incendie, réducteur et pièces)	266.57 \$
960351	Pic Bois Désign inc. (meuble pour le conseil)	2 581.19 \$
960352	Excavation Normand Majeau inc. (voyage de gravier)	215.76 \$
960353	Madame Stéphanie Cyr (activité culturelle pour sa fille)	50.00 \$
960354	BRI-7 Environnement (conteneur à l'édifice du 4 rue Laporte)	310.43 \$
960355	Bell Gaz limitée (propane de la caserne et du garage municipal)	764.14 \$
960356	Rivest et fils (cliquet, anneau, épinette, masque de poussière et genouillère)	288.51 \$
960357	Automobiles Réjean Laporte et fils (essence)	486.28 \$
960358	Location mille items (location d'une perceuse à percussion)	139.12 \$
960359	Transports G. Desrosiers (pelle 3 h 1/2)	442.65 \$
960360	Chem Action inc. (solution électrolyte pour les égouts)	98.88 \$
960361	Agrivert (35 sacs d'engrais et 10 bacs de recyclage)	1 898.83 \$
960362	Services électriques C.H. inc. (travaux électriques à l'ancienne caisse)	750.79 \$
960363	Canadien National (voie ferrée du mois d'avril 2012)	257.43 \$
960364	Les entreprises Laporte de Bayonne inc. (3 heures de pelle)	551.88 \$
960365	Ministre des Finances (1 ^{er} versement des services policiers)	43 220.00 \$
960366	Agence de Santé et des Services Sociaux (conférence)	15.00 \$
960367	Association des directeurs municipaux du Québec (formation sur l'éthique et la déontologie pour la dg)	149.47 \$

960368	Madame Louise Lépine (frais de déplacement au centre communautaire et sportif Brandon et au comité Mada 68 kilomètres à 0,46 \$ du kilomètre)	31.28 \$
960369	Annulé	
960370	Fabrique de Saint-Norbert (don pour le golf)	500.00 \$
960371	Fondation Québécoise du cancer (don pour la recherche)	100.00 \$
960372	Librairie René Martin (livres pour la bibliothèque)	216.49 \$
960373	Bureau plus Martin (achat pour la bibliothèque)	54.01 \$
960374	Tracteurs A. Laramée (pièces)	28.70 \$
960375	L'épigraphe (lettrage des habits de l'employé municipal)	45.99 \$
960376	Fondation des pompiers des grands-brûlés (don)	500.00 \$
	Distribution sport loisirs (filets de basket)	17.25 \$
	EBI Environnement (matières recyclables du mois d'avril 2012)	496.14 \$
	Fédération Québécoise des municipalités (frais de colis)	13.28 \$
	Madame Pascale Poulin (activité culturelle pour sa fille)	50.00 \$
	Madame Janic Chevrette (activité culturelle pour sa fille)	50.00 \$
	Certilab (honoraires professionnels à l'usine d'épuration mois de février et de mars 2012)	179.36 \$
	Construction Jean-François Morel inc. (plafond de l'édifice du 4 rue Laporte)	4 236.83 \$
	EBI Environnement (matières résiduelles du mois d'avril 2012)	1 582.54 \$
	Fonds d'information sur le territoire (mutation du mois d'avril 2012)	18.00 \$
	Landry inc. (boîtes de papier)	59.78 \$
	Ministère du revenu du Québec (remise du mois de mai et CSST)	1 853.28 \$
	Receveur Général du Canada (remise du mois de mai 2012)	753.82 \$
	MRC de d'Autray (inspecteur en bâtiment du mois de février et téléphonie)	1 768.46 \$
	Patrick Morin inc. (couteau, lame et poubelle)	63.39 \$
	Produits Chimiques Sany inc. (produits de nettoyage)	110.77 \$
	Telus (cellulaire de l'employé municipal mois de mars et d'avril 2012)	76.80 \$
TOTAL DES COMPTES:		66 588.07 \$

TOTAL DES SALAIRES PRÉAUTORISÉS VIA LA CAISSE POPULAIRE:

Salaires des membres du conseil pour le mois de mai 2012	3 347.78 \$
Salaires de madame Martine Laberge (7 au 31 mai 2012 4 semaines)	3 621.68 \$
Salaires de monsieur François Cordey (7 mai au 1er juin 2012 4 semaines)	2 480.00 \$

TOTAL DES SALAIRES: 9 449.46 \$

COMPTES BELL CANADA, HYDRO ET SSQ PRÉAUTORISÉS VIA LA CAISSE POPULAIRE:

Hydro-Québec (éclairage des rues)	437.90 \$
Hydro-Québec (éclairage à l'usine d'épuration)	191.14 \$
SSQ versement de mai 2012	488.08 \$

TOTAL DES COMPTES PAYÉS À LA CAISSE POPULAIRE: 1 117.12 \$

GRAND TOTAL DES COMPTES: 77 154.65 \$

4.- CONCILIATION BANCAIRE

La conciliation bancaire au 1^{er} juin 2012 indique au grand-livre général un solde réel de 209 813,48 \$.

5.- CORRESPONDANCE

La directrice générale/secrétaire-trésorière, gma grade 1, madame Martine Laberge fait part aux membres du conseil de la dernière correspondance qu'elle a reçue au bureau.

6.- PÉRIODE DE QUESTIONS : il n'y a personne dans la salle.

7.- (12-06-113) DEMANDE DE NOUVEAUX APPELS D'OFFRES DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE

CONSIDÉRANT QUE nous devons retourner en soumissions pour effectuer nos travaux d'asphaltage dans les rues des Loisirs, Bonaventure, Laporte et Place des Prés;

CONSIDÉRANT QU' à l'ouverture des soumissions du 30 mai dernier, les montants étaient supérieurs à 100 000 \$ comme la loi le prévoit;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles soumissions seront ouvertes publiquement au bureau municipal en date du 27 juin 2012;

CONSIDÉRANT QUE le contrat sera octroyé lors de la séance du 3 juillet 2012;
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Claude Thouin, appuyé par monsieur Guy Paradis et résolu à l'unanimité de retourner en appels d'offres par voie électronique sur le site SEAO pour effectuer ces travaux.

8.- (12-06-114) POLITIQUES DES FAMILLES ET DÉMARCHE DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 5 CV pour le poste de chargé du projet de l'élaboration de la politique des Familles et la démarche des Aînés;

CONSIDÉRANT QUE la personne a été choisie par les représentants des trois municipalités concernées;

CONSIDÉRANT QUE son lieu de travail sera dans les locaux de la municipalité de Sainte-Élisabeth;

CONSIDÉRANT QUE son salaire sera de 16 \$/l'heure et son horaire de travail sera de 30 h/semaine flexible;

CONSIDÉRANT QU' une prime de départ de 4 000 \$ lui sera allouée si les politiques sont terminées à l'intérieur de 18 mois;

CONSIDÉRANT QUE sa supérieure immédiate est la directrice du service intermunicipal des loisirs madame Patricia DesAilliers;

CONSIDÉRANT QUE la comptabilité étant effectuée par la municipalité de Saint-Cuthbert la municipalité de Saint-Norbert leur remettra le 1^{er} montant de 15 000 \$ reçu pour l'élaboration de la politique des Familles et la démarche des Aînés;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Louise Lépine, appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu à l'unanimité d'engager madame Charlène Guertin pour effectuer les politiques des Familles et la démarche des Aînés dans les trois municipalités concernées Saint-Norbert, Saint-Cuthbert et Sainte-Élisabeth.

9.- (12-06-115) REMISE À LA CAISSE

CONSIDÉRANT QUE nous n'aurons pas besoin de la petite remise située à l'ancienne caisse;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie "Fabrication CL" s'est offerte à l'acheter;

CONSIDÉRANT QUE c'est eux-mêmes qui la déménageront;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Jocelyn

Denis, appuyé par madame Jacynthe Leduc et résolu à l'unanimité de leur vendre cette remise pour la somme de 200,00 \$ représentant des travaux de pelle quand la municipalité en aura besoin dans les prochains mois.

10.- 12-06-116) CONGÉ DE PATERNITÉ DE MONSIEUR FRANÇOIS CORDEY

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 3 CV;
CONSIDÉRANT QUE cet employé est engagé pour une durée de plus ou moins 6 mois;
CONSIDÉRANT QUE son salaire sera de 15 \$ /l'heure;
CONSIDÉRANT QUE son horaire de travail sera de 40 h/semaine flexible;
CONSIDÉRANT QUE sa supérieure immédiate sera la directrice générale/secrétai-re-trésorière, gma grade 1, madame Martine Laberge;
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Jocelyn Denis, appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu à l'unanimité après étude des CV d'engager monsieur Bruno Lambert pour le remplacement du congé de paternité que prendra monsieur François Cordey en août prochain pour une période de plus ou moins 6 mois.

11.- (12-06-117) PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU LOCAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité demande une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;
CONSIDÉRANT QUE l'entretien annuel de ces routes est réalisé pour la protection de nos citoyens;
CONSIDÉRANT QUE des travaux seront effectués dans le « **rang Sainte-Anne, le rang Sud, et la place des Prés**»;
CONSIDÉRANT QUE le coût de ces travaux est estimé à 35 000 \$;
CONSIDÉRANT QUE le montant qui nous sera alloué est laissé à la discrétion de notre député monsieur André Villeneuve;
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Lise L'Heureux, appuyé par madame Jacynthe Leduc et résolu à l'unanimité de demander une aide financière pour défrayer le coût de ces travaux dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

12.- (12-06-118) COMMANDITAIRES DU JOURNAL « LE NORBERTOIS »

CONSIDÉRANT QUE nous devons renouveler les commanditaires du journal « Le Norbertois »;
CONSIDÉRANT QUE le montant de cette publicité demeure à 65,00 \$ pour l'année 2012;
CONSIDÉRANT QUE la visibilité une fois par mois qu'offre la parution de ce journal pour nos commerces;
CONSIDÉRANT QUE nous avons un total de 42 commanditaires;
CONSIDÉRANT QUE le groupe EBI commandite un montant de 200,00 \$ annuellement pour ce journal;
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Claude Thouin, appuyé par madame Louise Lépine et résolu à l'unanimité de faire parvenir des comptes pour les publicités du journal « Le Norbertois » à tous nos commerces inscrits.

13.- (12-06-119) NOMINATION DES MONITEURS (TRICES) AU CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT QUE le camp de jour sera ouvert du 26 juin au 17 août 2012;
CONSIDÉRANT QUE nous avons présentement une moyenne d'une dizaine d'enfants inscrits à notre camp de jour;
CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin de deux monitrices et d'un moniteur;
CONSIDÉRANT QU' une de ces monitrices sera rémunérée à 12,25 \$/l'heure et l'autre monitrice et le moniteur seront rémunérés à 10,90 \$/l'heure;
CONSIDÉRANT QUE leur horaire de travail est de plus ou moins 33 h/semaine;
CONSIDÉRANT QUE notre directrice du service intermunicipal des loisirs madame Patricia DesAilliers a passé des entrevues aux candidats (es);
CONSIDÉRANT QUE les nouveaux candidats (es) auront un filtrage de personnes qui sera effectué par la Sûreté du Québec à leur engagement;
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Jocelyn Denis, appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu à l'unanimité d'engager les moniteurs (trices) suivants (es) :

- ▲ mesdames Virginie L'Amoureux et Raphaëlle De Montigny et
- ▲ monsieur Alexis Paquin

14.- (12-06-120) FONDS AGRIESPRIT DE FAC

CONSIDÉRANT QUE ce fonds sert pour tout projet d'immobilisations ;
CONSIDÉRANT QUE nous pourrions réaliser avec ce fonds l'aménagement de notre terrain de skate au parc-école;
CONSIDÉRANT QUE nous voulons acheter d'autres modules de skate;
CONSIDÉRANT QUE le montant de subvention offert par ce fonds varie entre 5 000 \$ à 25 000 \$ par projet;
CONSIDÉRANT QUE le coût estimé de notre projet est de 50 000 \$;
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Jacynthe Leduc, appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu à l'unanimité de demander au fonds AgriEsprit de FAC cette somme pour réaliser un terrain de skate pour les jeunes de la municipalité au terrain du parc-école.

15.- (12-06-121) JOURNÉE DE PÊCHE

Un compte rendu des derniers préparatifs de la journée de pêche qui aura lieu ce samedi est soumis aux membres du conseil.

16.- (12-06-122) ANIMATION DE LA MESSE

L'animation de la messe de ce dimanche sera effectuée par la conseillère madame Jacynthe Leduc.

17.- (12-06-123) CLÔTURE PASSAGE PIÉTONNIER

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une soumission;
CONSIDÉRANT QUE nous avons 246 pieds à clôturer;
CONSIDÉRANT QUE le coût de cette clôture est de 3 001,31 \$;
CONSIDÉRANT QUE cette clôture est nécessaire pour la sécurité de nos concitoyens;
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Jocelyn Denis, appuyé par madame Louise Lépine et résolu à l'unanimité d'octroyer ce contrat à "Clôture Joliette" au prix de 3 001,31\$.

18.- (12-06-124) BALISES

Cette question est reportée au mois de juillet 2012.

19.- (12-06-125) RÉSOLUTION D'APPUI : PROGRAMME D'ASSURANCE-EMPLOI

Nous n'appuyons pas cette demande.

20.- (12-06-126) RÉSOLUTION D'APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME: DANS SA DÉMARCHE DE RECONNAISSANCE DE SON TITRE DE CAPITALE QUÉBÉCOISE DE LA CHANSON TRADITIONNELLE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSIDÉRANT QUE le Festival Lanaudière Mémoires et Racines a décerné à la municipalité de Saint-Côme le titre de *Capitale québécoise de la chanson traditionnelle* en 2008 ;
CONSIDÉRANT QUE cette reconnaissance a fait son chemin et que depuis ce temps, la municipalité de Saint-Côme est reconnue comme telle dans la région de Lanaudière ;
CONSIDÉRANT QU' il n'y a jusqu'à maintenant aucune contestation de la part des autres municipalités de la région ni des associations régionales ;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Côme entend faire de la chanson traditionnelle et, de façon plus large, du patrimoine vivant, son axe de développement culturel et touristique pour les prochaines années ;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Côme a mis sur pieds, en 2008, le Centre du Patrimoine vivant de Lanaudière dans le but de développer une expertise sur le plan du patrimoine vivant – expertise qui est mise au service de toute la région de Lanaudière ;
CONSIDÉRANT QUE cette reconnaissance aura des répercussions positives pour la région de Lanaudière, et ce, à différents niveaux ;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Louise Lépine, appuyé par monsieur Guy Paradis et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Saint-Norbert appuie la municipalité de Saint-Côme dans ses démarches de reconnaissance de son titre de Capitale québécoise de la chanson traditionnelle par l'Assemblée Nationale.

21.- (12-06-127) RÉSERVOIR POUR LE DIESEL

CONSIDÉRANT QUE le garage "Automobiles Réjean Laporte et fils" a enlevé tous ses réservoirs à essence;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a besoin d'essence au diesel pour ses camions;

CONSIDÉRANT QUE ce réservoir sera acheté chez la compagnie Sonic;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Jocelyn Denis, appuyé par monsieur Guy Paradis et résolu à l'unanimité de faire installer un réservoir de diesel pour l'usage des camions de la municipalité à côté du nouveau garage municipal.

22.- (12-06-128) REMPLACEMENT TEMPORAIRE DE NOTRE INSPECTRICE EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT MADAME NATHALIE RAYMOND

CONSIDÉRANT QUE notre inspectrice en urbanisme et en environnement madame Nathalie Raymond est en congé de maladie;

CONSIDÉRANT QUE ce congé est d'une durée de 3 mois;

CONSIDÉRANT QUE nous devons la remplacer;

CONSIDÉRANT QUE l'été étant la plus grosse période en inspection;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Jacynthe Leduc, appuyé par madame Louise Lépine et résolu à l'unanimité de nommer messieurs Bruno Tremblay et Benjamin Jaffelin comme inspecteurs en urbanisme et en environnement jusqu'à son retour.

23.- (12-06-129) DEMANDE DE LA FABRIQUE DE SAINT-NORBERT

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique nous demande de défrayer le coût du dépliant sur l'église qu'ils ont fait réaliser l'an passé;

CONSIDÉRANT QUE le coût de ce dépliant est de 345 \$;

CONSIDÉRANT QUE ce dépliant fait connaître notre église;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Lise L'Heureux, appuyé par madame Jacynthe Leduc et résolu à l'unanimité de leur défrayer un montant de 200 \$ du coût de ce dépliant pour la saison 2012.

24.- (12-06-130) FLEURS DEVANT LA GROTTÉ

La municipalité fera faire le nettoyage des fleurs devant la grotte par son employé monsieur François Cordey étant membre du concours "Les fleurons du Québec" encore cette année.

25.- (12-06-131) TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU

CONSIDÉRANT QUE ce tour de cyclistes passera dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les cyclistes seront chez nous à compter de 8 h 00 le matin;

CONSIDÉRANT QUE ce circuit sera effectué en date du 6 juillet 2012;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Jocelyn Denis, appuyé par monsieur Claude Thouin et résolu à l'unanimité de les autoriser à passer dans notre municipalité pour le tour "CIBC Charles-Bruneau le 6 juillet 2012 entre 8 h 00 et 9 h 05.

26.- (12-06-132) DERNIER REPAS DE L'ÉCOLE

CONSIDÉRANT QUE l'année scolaire achève;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fournit chaque année un dernier repas aux élèves de l'école Sainte-Anne;

CONSIDÉRANT QU' un budget de 350,00 \$ est alloué pour cette activité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a décidé de leur offrir trois collations;

CONSIDÉRANT QUE le choix de la collation est laissé à la discrétion des dirigeants de l'école Sainte-Anne ainsi qu'un repas hot-dog le 21 juin prochain;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Jocelyn Denis, appuyé par madame Jacynthe Leduc et résolu à l'unanimité qu'un montant de 350,00 \$ est alloué pour l'achat de ces trois collations.

27.- (12-06-133) FINISSANTS DE 6^e ANNÉE

La demande pour souligner les 9 finissants de la 6^e année qui s'en iront au secondaire l'an prochain n'est pas retenue.

28.- (12-06-134) DÉPÔT DE DEUX LETTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINTE-ANNE

Madame la conseillère Lise L'Heureux dépose deux lettres venant du comité du conseil d'établissement de l'école Sainte-Anne : une pour les frais des dîneurs et l'autre pour des activités pour les élèves. Ces demandes seront étudiées au prochain budget.

29.- (12-06-135) PAILLIS À L'ÉCOLE

La municipalité autorise notre employé à fournir du temps l'école Sainte-Anne pour placer le paillis dans les modules de jeux.

30.- (12-06-136) APPUI INIQUITÉ DANS LE FINANCEMENT DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE

Attendu que pour être traité équitablement par rapport aux autres régions du Québec, il manque au réseau de santé et de services sociaux de Lanaudière :

42 millions de dollars par année pour le financement de ses programmes-services, dont bénéficieraient notamment les centres hospitaliers et leurs urgences, les CLSC, les centres de réadaptation, les centres jeunesse ainsi que d'autres partenaires du réseau ;
60 médecins de famille à temps plein ;

Attendu que Lanaudière a connu la plus importante croissance démographique du Québec au cours des dernières années et que cette croissance tend à se poursuivre ;

Attendu que le mode d'allocation des ressources financières ne se fait pas suffisamment en fonction de la population à desservir ;

Attendu que les nouvelles ressources ajoutées ces dernières années n'ont pas corrigé l'iniquité interrégionale et que l'écart à la moyenne ne cesse de s'accroître ;

Attendu que tous les citoyens du Québec ont droit à des services de santé et services sociaux adéquats.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Louise Lépine, appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu à l'unanimité de demander au **gouvernement du Québec de mettre fin au sous-financement chronique en matière de santé et de services sociaux dans Lanaudière.**

31.- (12-06-137) PLAINTÉ CONCERNANT LA RTE 347

CONSIDÉRANT QUE	nous avons reçu un plainte d'un de nos citoyens;
CONSIDÉRANT QUE	cette personne est en train de rénover la propriété qu'il a acquise dernièrement au 1640, rang Nord;
CONSIDÉRANT QUE	la dégradation de la route lui cause des préjudices tels que fissure dans le solage, ouverture de joints dans les cadrages, craquements des joints de plâtres dans la maison;
CONSIDÉRANT QUE	le passage des poids lourds dès 4 h 14 le réveille chaque matin vu l'état de la route;
CONSIDÉRANT QUE	cette route est sous la responsabilité du ministère des Transports;
CONSIDÉRANT QUE	cette route est très passante;
CONSIDÉRANT QUE	cette route a été asphaltée à différents endroits au fil des ans;
CONSIDÉRANT QUE	ce n'est pas la première plainte que nous avons à ce sujet;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution sera envoyée à notre député monsieur André Villeneuve afin qu'il fasse également des pressions de son côté;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Louise Lépine, appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu à l'unanimité de demander au ministère des Transports la réfection en asphalte de la rte 347 dans son ensemble à court terme.

32.- (12-06-138) DON POUR LE BINGO

CONSIDÉRANT QUE le cercle des Fermières organise un bingo;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité à l'habitude de participer financièrement à ce bingo;

CONSIDÉRANT QU' une partie des frais recueillis serviront au bal des finissants du secondaire;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Claude Thouin, appuyé par madame Jacynthe Leduc et résolu à l'unanimité de leur fournir un montant de 100 \$ pour les aider dans la réalisation de cette activité.

33.- (12-06-139) TERRAIN DE TENNIS

Madame la conseillère Lise L'Heureux s'informe du terrain de tennis qui sera réparé cette semaine.

34.- (12-06-140) PISTES DE BMX ET DE SKATE

Madame la conseillère Lise L'Heureux s'informe du terrain de BMX et des jeux de skate. Des produits pour les mauvaises herbes ont été mis sur la piste de BMX et les jeux de skate ne seront sortis que lorsque l'asphalte sera fait au parc-école pour les installer en permanence.

35.- (12-06-141) DOS D'ÂNE SUR LA RUE HUGUETTE

Madame la conseillère Lise L'Heureux s'informe si les cloches en ciment près des dos d'âne ont été installées sur la rue Huguette. Madame la directrice générale/secrétaire-trésorière, gma grade 1, Martine Laberge n'est pas au courant elle s'informera auprès de l'employé municipal monsieur François Cordey demain.

36.- (12-06-142) TEMPOS

Madame la conseillère Lise L'Heureux mentionne de faire enlever le tempo au 2008 rue des Érables puisque cette personne avait une permission spéciale étant handicapée. Madame la directrice générale/secrétaire-trésorière, gma grade 1, Martine Laberge fera paraître une note à ce sujet dans le prochain Norbertois et elle avisera l'inspecteur en urbanisme.

37.- (12-06-143) PROPRIÉTÉ DANS LE VILLAGE

Madame la conseillère Lise L'Heureux demande à ce que l'inspecteur en urbanisme fasse un suivi du permis du 1920 rue Principale dans le village puisque ça fait presque deux ans que la propriété est en rénovation à l'extérieur.

38.- (12-06-144) SERVICE INTERMUNICIPAL DES LOISIRS

Madame la conseillère Lise L'Heureux s'informe du montant provenant de la caisse Desjardins d'Autray pour les camps de jour. Monsieur le maire André Dauphin lui mentionne que nous aurons le montant intégral cette année. Mais que l'an prochain ce montant sera révisé à la baisse.

39.- (12-06-145) INTERNET

Madame la conseillère Lise L'Heureux nous avise qu'elle a beaucoup de plaintes concernant "Fleet Informatique" qui ferait de la vente à pression en mentionnant qu'il dessert la municipalité. Madame la directrice générale/secrétaire-trésorière, gma grade 1, Martine Laberge en discutera avec le propriétaire monsieur Mathieu Fleet.

40.- (12-06-146) HLM

Madame la conseillère Lise L'Heureux nous informe que monsieur André Éthier prendra sa retraite et qu'il devra être remplacé. Des CV ont été reçus et le choix du prochain candidat se fera plus tard.

41.- (12-06-147) JEUNES AU TRAVAIL DESJARDINS

Madame la conseillère Lise L'Heureux s'informe du nom du jeune engagé sur le programme "Jeunes au travail Desjardins". Madame la directrice générale/secrétaire-trésorière, gma grade 1, Martine Laberge l'avise que c'est monsieur Jean-Christophe Desy qui a été choisi cette année sur ce programme.

42.- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Guy Paradis, appuyé par madame Jacynthe Leduc et résolu à l'unanimité de lever la séance à 22 h 00.

Martine Laberge, directrice générale/
secrétaire-trésorière, gma grade 1

André Dauphin, maire